



Bulletin de mise en candidature 2025

COMME MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Coupon-réponse

TRÈS IMPORTANT : Si vous souhaitez présenter votre candidature, veuillez retourner ce coupon-réponse dûment rempli avant le **jeudi 12 juin 2025 À 10 h**

NOM : _____ Année / mois / jour

Proposé par no 1 : _____ Année / mois / jour

Proposé par no 2 : _____ Année / mois / jour

S'il vous est impossible de faire signer un proposant membre de l'association, nous pouvons vous aider à trouver quelqu'un.



Article 5.07 MODALITÉS DE MISES EN CANDIDATURE

- a) La personne doit être membre en règle de l'Association;
- b) La personne doit être proposée par deux membres de l'Association;
- c) La personne **DOIT FAIRE PARVENIR SON BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE AU SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION AU PLUS TARD LE jeudi 12 juin 2025;**
- d) Si la personne mise en nomination est absente lors de l'assemblée générale, une procuration écrite doit confirmer l'acceptation de sa mise en nomination.

Pour les fins de la présente élection, les bulletins de mise en candidature devront être rendus au secrétariat de l'Association **AU PLUS TARD LE jeudi 12 juin 2025 À 16H À L'ADRESSE POSTALE SUIVANTE :**

**ASSOCIATION DES HANDICAPÉS RESPIRATOIRES DE QUÉBEC INC.
204 - 101, ROUTE DE L'ÉGLISE
QUÉBEC (QC) G1V 3V7**

***En cas de grève, téléphonez à l'AHRQ (418) 657-2477
ou Louise (418) 652-0190***

ou à l'adresse courriel ahrq@videotron.ca

N.B. Si, pour une raison hors de notre contrôle, le bureau de l'AHRQ devait être fermé, veuillez glisser votre enveloppe dans la boîte aux lettres située sur la porte du local.